



# 6

Les 6<sup>èmes</sup>  
Rencontres  
de Cybèle

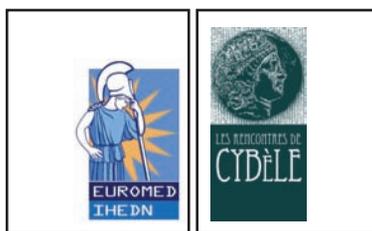
organisées par l'association Euromed-IHEDN

**le 10 juin 2015**

à Marseille, Villa Méditerranée

**Le Sahel**  
**ou une nouvelle diagonale de coopération**  
**entre la France, l'Algérie et la Tunisie**

**Synthèse des travaux**



# Les 6<sup>èmes</sup> Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

## Synthèse des travaux

Les 6<sup>èmes</sup> Rencontres de Cybèle organisées par l'association Euromed-IHEDN se sont déroulées à la Villa Méditerranée, le 10 juin 2015.

Ces rencontres étaient articulées autour de deux tables rondes qui ont permis d'entendre huit intervenants provenant d'Algérie, Tunisie et France. La liste de ces spécialistes est indiquée à la fin du présent document.

Le sujet soumis à la réflexion de ces spécialistes était :

### Le Sahel

### ou une nouvelle diagonale de coopération entre la France, l'Algérie et la Tunisie

## État des lieux

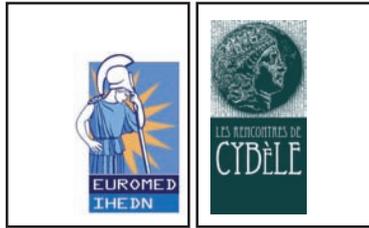
La région considérée est soumise à des risques nombreux tels les conflits du Sahel mais aussi d'autres comme l'émergence d'un état de non-droit, les divers trafics, la circulation d'armes conventionnelles ou de destruction massive, la subversion, les soulèvements, les carences alimentaires, la pénurie d'eau, les minorités maltraitées etc. Ces risques peuvent déboucher sur des menaces.

D'autres menaces sont déjà identifiables et prennent la forme de bases arrière pour des actions de commandos, de centres de commandement d'actions terroristes, de fabrication d'armes et explosifs etc.

Comment se concerter et coopérer entre Algérie, France et Tunisie afin de réduire les risques et lutter contre les menaces.

Telle était la question soumise aux intervenants invités.

Les interventions, les débats entre intervenants et les questions de la salle ont permis de dégager les propositions et recommandations ci-après.



# Les 6<sup>èmes</sup> Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

## Recommandations et propositions

### Des choix d'ordre stratégique

#### • Éviter toute intervention militaire dans la région

Toute intervention militaire dans la région semble devoir être évitée car celle-ci ne répondrait ni au besoin de réduction des risques ni à celui de la lutte contre les menaces. Les exemples récents apportés par les opérations tant en Irak, en Afghanistan qu'en Libye montrent à l'évidence l'inefficacité de ce mode d'action quand il n'est pas accompagné d'un effort important de reconstruction. De plus, les pays de la région sont majoritairement hostiles à ce type d'intervention ce qui ne faciliterait certainement pas une éventuelle opération militaire.

#### • Toutefois, si celle-ci se révèle inévitable, une opération post conflit de reconstruction est indispensable

Au demeurant, si une opération militaire était décidée car demandée par les autorités du ou des pays concernés et appuyée par une résolution du conseil de sécurité des Nations-unies, elle nécessiterait d'être planifiée en même temps qu'une opération civilo-militaire de reconstruction destinée, dès la fin de l'opération armée, à établir des structures politiques, administratives et économiques pérennes, et cela en pleine coopération avec les forces vives de la nation. Cette démarche, longue, délicate et onéreuse, est certes un vrai défi mais elle conditionne le succès de l'ambition poursuivie.

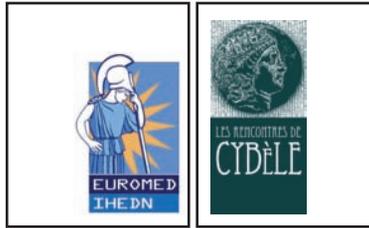
#### • Rechercher en priorité des solutions politiques aux crises de la région en s'appuyant sur le Conseil de sécurité de l'ONU tout en développant la concertation entre toutes les puissances régionales.

Il est certain que, face aux crises dans la région, les solutions politiques doivent être privilégiées et recherchées avec détermination. Par exemple, en Libye, il est prioritaire d'impliquer les Nations-unies pour éviter que le peuple soit pris en otage. Les nations riveraines ainsi que les puissances

régionales seraient consultées pour identifier une solution concertée et garantir le succès de la démarche. Le Conseil de Sécurité pourrait alors adopter une résolution contraignante sous les dispositions du chapitre VII de la Charte comportant un plan de désarmement des milices. Une feuille de route claire et limitée dans le temps fixerait les modalités d'intégration d'une partie des milices au sein de l'armée et de la police. Tout groupe armé qui ne se conformerait pas aux exigences de la résolution devrait être considéré comme terroriste et combattu par tous les moyens. La condition de réussite de cette initiative diplomatique réside en la préparation d'un plan de gestion post-conflit afin de reconstruire l'Etat libyen. Ce processus devrait devenir un modèle applicable aux autres conflits de la région (Sahel) sous réserve de rétablir un certain niveau de confiance parmi les puissances régionales tout autant que parmi les membres du Conseil de sécurité.

#### • Dénoncer et combattre les complices des mouvements terroristes même au prix de sacrifices commerciaux

Il existe une vraie volonté de casser les États dans la région, notamment ceux non-monarchiques appréciés comme des menaces pour les monarchies arabo-musulmanes. Les révoltes de 2011, issues des mécontentements populaires et du rejet des régimes autoritaires, sont ainsi apparues comme particulièrement menaçantes notamment pour les monarchies du golfe arabo-persique. L'Arabie séoudite et le Qatar, disposant de ressources financières considérables (le Qatar détient par exemple 13% des réserves gazières mondiales), soutiennent clairement cette volonté qui, à terme, projette le rétablissement du Califat. Cette volonté qui va à l'encontre des intérêts du monde démocratique ou en voie de démocratisation, doit être dénoncée et combattue clairement. Il est sans doute nécessaire de conditionner les relations commerciales avec ces pays à une révision de leur attitude notamment face aux mouvements terroristes. La Libye a bien été l'objet d'un embargo alors qu'elle soutenait des mouvements terroristes et était soupçonnée de terrorisme d'Etat ...



## Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

### • Fonder la coopération de l'Union européenne dans la région sur une base intégrative

Avant la crise économique de 2008, l'Union européenne apparaissait comme un facteur de stabilité dans cette région. Elle disposait des moyens financiers et des outils (Euromed, PEV...) pour infléchir l'évolution des pays partenaires. Ce rôle de stabilisation a été emporté par la crise et par l'implosion de l'Union. Il importe de rétablir cette fonction en relançant notamment la politique européenne de voisinage sur des principes de concertation plus équitable et en y associant la prise en compte des questions sahéliennes. Une politique intégrative associant éducation, formation, sécurité, développement et protection des ethnies doit constituer le fondement des initiatives coopératives dans la région sous réserve qu'elle soit concertée avec les acteurs locaux, spécifiquement au Mali tant, comme le rappelait en avril 2015 le Tchadien Acheikh Ibn Oumar : « *la question n'est pas d'éliminer tout risque terroriste, mais c'est plutôt de connaître la capacité de l'État et de la société à gérer ce risque* » ...

### Des priorités politiques

#### • La lutte contre la corruption doit être instituée comme une première priorité

La corruption détruit l'État. Elle sape la confiance des citoyens en ses dirigeants et nourrit la défiance pour conduire à des troubles destructeurs qui freinent ou interdisent tout progrès social. La lutte contre la corruption doit constituer une priorité politique de la nation dans son ensemble et ne pas être favorisée par les acteurs extérieurs. Toute découverte de corruption doit être suivie de sanctions tant des corrompus que des corrupteurs.

#### • La lutte contre tous les trafics constitue une priorité de survie des nations

Les divers trafics (stupéfiants, migrants, armes, œuvres d'art etc..) nourrissent financièrement les réseaux mafieux et les organes terroristes. Ils engendrent la violence et

déstabilisent les réseaux économiques légaux. A ce titre, ils favorisent le développement et l'extension des réseaux terroristes qui y puisent ressources et instruments de domination. Toutes les composantes de ces trafics participent de ce fléau : production, transit, import-export, commercialisation etc. Elles fragilisent la situation économique des pays. Elles doivent donc être combattues sans réserve dans une coopération affichée et soutenue de tous les États de la région sans tolérance.

#### • Le partage du renseignement spécifiquement sur la communication et le cyber-djihad

La connaissance des réseaux terroristes et mafieux constitue un préalable indispensable à la lutte contre eux. Dans cette perspective, seul le renseignement peut apporter les éléments nécessaires à l'élaboration des modalités de lutte. Mais nul ne détient toute l'information nécessaire et il convient d'échanger. Cet échange n'est ni aisé, ni habituel. Le renseignement est un produit dont l'échange est soumis à des règles complexes. Pour autant, face à une situation si grave, et plus particulièrement devant la menace de Daesh, il importe de fixer comme une priorité politique la coopération entre les services. Celle-ci pourrait se traduire dans un premier temps par un effort sur l'analyse de la communication des mouvements terroristes et l'élaboration d'une communication en réponse. Le cyber-djihad pourrait également constituer un domaine d'études partagées.

### Des outils à mettre en place

#### • Un mécanisme d'alerte dédié à la région

Un mécanisme d'alerte, composé de diplomates et de militaires des trois pays concernés mais ouvert à d'autres, dédié à la concertation, à l'analyse et à la coordination des positions afin d'éviter la cacophonie surtout au niveau de la communication qui fait intégralement partie des instruments de lutte contre le terrorisme. Suivant les événements et appréciant les situations ce mécanisme fournirait une analyse partagée susceptible de fonder des positions politiques des trois pays coordonnés.



## Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

### • Une force d'intervention rapide dédiée à la région

Une force d'intervention tripartite pourrait être envisagée, non pour des actions de rétorsion, mais pour des démarches préventives de protection. Initialement composée de forces algériennes et tunisiennes avec le soutien de forces françaises, mais ouverte ultérieurement à d'autres composantes notamment du Maghreb, elle pourrait contribuer à diverses actions notamment de protection des frontières ou de destruction de maquis.

### Des efforts relationnels et coopératifs

#### • Dépasser les réserves habituelles pour optimiser la coopération

Des échanges dans le domaine du renseignement, de l'expertise, de l'appui aérien et de la lutte anti-terroriste fonctionnent déjà entre pays du Maghreb. Cependant la mise en application sur le plan opérationnel est difficile car elle nécessiterait plus d'effectifs, plus de moyens d'investigation et de veille mais aussi plus de moyens d'intervention. Elle nécessiterait aussi une plus grande confiance entre États. Pourtant, en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé, il y a aujourd'hui une convergence tripartite d'intérêts qui impose de dépasser les concepts, les idéologies et les motivations des uns et des autres.

Un rapprochement des besoins et des moyens des trois pays concernés s'impose. Il convient de partager même si les intérêts particuliers et les sensibilités de chacun doivent être ménagés.

Une certaine priorité pourrait être accordée au transfert de savoir-faire à travers la formation et l'entraînement (forces spéciales, recherche de renseignements, agents de sécurité etc.). La fourniture d'équipements constitue également une question importante.

L'appel à d'autres contributions de la part d'autres nations ne doit pas non plus être exclu.

### • La surveillance des frontières : un domaine possible de collaboration renforcée ?

Pour chacun des pays de la région la surveillance des frontières constitue une préoccupation centrale. Chacun des pays concernés dispose de frontières très longues délicates à surveiller. Les échanges avec les personnes interceptées nécessitent des linguistes pas toujours disponibles dans le pays. Chacun de ces domaines pourrait donner lieu à une coopération plus approfondie selon les capacités des pays : soutien à la surveillance, aide à l'interprétariat, etc.

Dans cette perspective, la confiance doit être confortée probablement par l'instauration de groupes de travail technique destiné à identifier les besoins respectifs et à proposer des concours croisés.

### Liste des intervenants des 6èmes Rencontres Cybèle

sont intervenus :

- Hatem BEN SALEM (Tunisie)
- Abdenour BENANTAR (Algérie)
- Akram BELKAÏD (France)
- Liess BOUKRA (Algérie)
- Louis CAPRIOLI (France)
- Jean François DAGUZAN (France)
- Djallil LOUNNAS (Algérie)
- Antonin TISSERON (France)



ASSOCIATION EUROMED - IHEDN

Contact : Jean François COUSTILLIERE, président

Tél : 06 34 19 28 79

Courriel : [association-euromed-ihedn@wanadoo.fr](mailto:association-euromed-ihedn@wanadoo.fr)

Site : [www.euromed-ihedn.fr](http://www.euromed-ihedn.fr)

L'association remercie ses soutiens

